

Paris, le **28 AVR. 2022**

Objet : Lettre de mission pour Madame Laurence Boone

Madame,

En réponse au choc économique sans précédent qu'a provoqué l'épidémie de covid-19, le Président de la République a présenté, en septembre 2020, France Relance, un plan de relance d'une ampleur exceptionnelle, se fixant pour objectif d'amorcer la reprise de l'économie française, tout en la préparant aux grands enjeux de demain. Le plan prévoit ainsi d'allouer 100 Md€ de crédits sur la période 2020-2022 dans trois grands domaines : l'écologie (30 Md€), la compétitivité (34 Md€) et la cohésion (36 Md€).

La loi du 23 mars 2020 de finances rectificatives pour 2020 portait création d'un comité indépendant des pouvoirs publics chargé du suivi ainsi que de l'évaluation des mesures d'urgence. La loi du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 a fait évoluer les missions de ce comité, qui s'intéresse désormais à l'évaluation de France Relance. Le suivi de la mise en œuvre du Plan de relance reste du ressort du comité national de suivi du Plan de relance, assisté du Secrétariat général France Relance.

L'ampleur de la crise et de la réponse budgétaire que le Gouvernement lui apporte en conséquence justifie qu'une évaluation ex post détaillée de l'impact socio-économique et environnemental des mesures de France Relance soit menée, en s'appuyant notamment sur des travaux académiques de référence.

Dans la mission confiée à votre prédécesseur Benoit Cœuré, j'avais suggéré de concentrer les travaux sur 10 à 15 mesures, incluant notamment : la rénovation thermique des bâtiments publics, le dispositif MaPrimeRenov, les dispositifs de soutien à la demande de véhicules automobiles propres, la baisse des impôts de production, les prêts participatifs, le dispositif d'activité partielle longue durée, le renforcement du FNE-formation et la prime à l'embauche.

Dans son rapport publié en octobre 2021, le comité a décidé d'élargir l'évaluation de la prime à l'embauche à l'ensemble du dispositif « 1 jeune 1 solution » et d'inclure les mesures supplémentaires suivantes : soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie, industrie du futur, décarbonation de l'industrie, soutien à l'hydrogène décarboné, investissement dans les protéines végétales.

Madame Laurence BOONE  
Présidente du comité d'évaluation du plan de relance  
France Stratégie  
20, avenue de Ségur  
TSA 90725  
75334 PARIS cedex 07

Le Comité s'attachera, avec votre conseil, à s'assurer de la mise en place des procédures nécessaires à la collecte des données utiles pour l'évaluation des mesures susmentionnées, avec l'appui des services du ministère chargé de la relance, du ministère chargé du travail et du ministère chargé de la transition écologique.

Pour cette mission, le comité continuera de bénéficier du concours de France Stratégie et de l'inspection générale des finances, qui assureront conjointement son secrétariat, du soutien des administrations centrales des ministères et des opérateurs qui assurent le pilotage des mesures évaluées ainsi que des services d'inspection (notamment de l'agriculture, du travail), de la Dares, de l'Insee, du CGE et du CGDD. Le comité inscrira sa mission d'évaluation dans une approche partenariale avec les différentes institutions, les centres de recherche et les représentants du monde académique dont l'expertise est reconnue dans les domaines qui l'intéressent. Le budget d'études est compris entre 1 et 2 millions d'euros pour trois ans (incluant les dépenses de 2021), et son montant précis dépendra de l'objectivation des besoins.

Le comité aura accès aux données utiles à l'exercice de sa mission, notamment celles de l'agence de services et de paiement, de l'Acoss, du Secrétariat général chargé du plan de relance, de la direction générale des finances publiques et de Bpifrance, dans le respect, notamment, du secret statistique.

Je vous demande de me remettre, ainsi qu'au ministre chargé de la relance, un rapport final à l'automne 2023 synthétisant l'ensemble de ces travaux, et un rapport intermédiaire à l'automne 2022. Ces documents, fruits du travail indépendant du Comité, seront rendus publics.

*Avec nos meilleurs vœux*



Jean CASTEX

Madame Laurence BOONE  
Présidente du comité d'évaluation du plan de relance  
France Stratégie  
20, avenue de Ségur  
TSA 90725  
75334 PARIS cedex 07